

Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du Conseil d'établissement

À l'école de l'Odysée

Mercredi 23 octobre 2024 de 18h30 à 20h30

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Mme Anne Kadima	Représentante des parents
2	M. Yassine Acherkiy	Représentante des parents, CCP
3	Mme Joëlle Jabbour	Représentante des parents, vice-présidente
4	Mme Marie-France Fortier	Représentante des parents, présidente
1	Mme Isabelle Roy	Enseignante
2	Mme Nabila El Ateri	Enseignante
3	Mme Patricia Pelletier	Orthopédagogue, secrétaire du conseil
4	Mme Irene Ghatas	Représentant du personnel de soutien, SDG

Seront également présents à la table du conseil :

Mme Magalie Michaud	Directrice de l'école
Mme Corine Rioux	Directrice adjointe de l'école

Sont absents

1
2

11	Adoption de l'ouverture par la présidente, le quorum et les présences :
	Madame Fortier, présidente, ouvre la séance à 18h38 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
12	L'adoption de l'ordre du jour :
OD 24-25, 13	CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Fortier et appuyé par Mme Jabbour, il est résolu;
	D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 23 octobre 2024
	En y ajoutant les points affaires nouvelles a) projet douance

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	11	a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum	Adopte Constate
2 min.	12	Adoption de l'ordre du jour	Adopte
10 min.	13	Question(s) du public	
2 min.	14	Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024	Adopte
5 min.	15	Suivi(s) au procès-verbal	
2 min.	16	Correspondance	Informe
10 min.	17	Les rapports et la reddition de comptes : a) Rapport du président; b) Rapport de la direction; c) Rapport du service de garde;	Informe
55 min.	18	Travaux du conseil : a) Projet éducatif; b) Activités éducatives; c) Éducation à la sexualité – classes d'accueil; d) Contenus en orientation scolaire et professionnelle; e) Budget 2023-2024 (si finalisé); f) Formation obligatoire – conseil d'établissement.	Informe Approuve Approuve Approuve Adopte Informe
5 min.	09	Affaires nouvelles : projet douance.	
2 min.	10	Levée de la séance	Adopte
10 min.	11	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	

13	Questions du public :
	Question du public : aucune.

14	Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024 :
OD 24-25, 14	Madame Marie-France Fortier, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent. PRÉAMBULE Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion; CONSIDÉRANT EN CONSÉQUENCE Sur proposition de M. Acherkiy et appuyé par Mme Jabbour, il est résolu; D'ADOPTER Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2024; Document disponible sur demande.
15	Suivi(s) au procès-verbal :
Suivi au point 08.m)	08.m) Une dizaine d'élèves se sont inscrits, l'entraîneuse va s'adapter aux besoins des élèves.
16	Correspondance :
	Titre à venir.

17

Les rapports et les redditions de comptes :

Rapport de la présidente :

17-a)	Rien à rapporter.
-------	-------------------

Rapport de la directrice : Madame Michaud

17-b)	Soirée reconnaissance	Le centre de service fêtait ses retraités et les gens qui avait 25 ans de services. La soirée avait lieu au Centre des sciences de Montréal. Étaient présentes, Madame Francine, Madame Pelletier, Madame Corine et notre retraité de l'an passé, Madame Nathalie.
	Café rencontre parents	Notre nouvelle travailleuse sociale et notre intervenante communautaire scolaire ont tenu un café rencontre le 16 octobre dernier. L'objectif est d'inviter les parents de nos élèves d'accueil et de créer des liens entre eux.
	Cinéma	Les élèves de 6^e année avec les parents ont tenu une soirée cinéma tel qu'approuvée dans notre dernier CÉ. Ce fut un succès. Je veux remercier les parents qui se sont impliqués ainsi qu'Isabelle qui a géré cela de main de maître en impliquant les élèves dans le projet du début dans la planification jusqu'au ramassage à la fin.
	Œuvres d'art sur les casiers	Les élèves de 6^e année et les élèves du groupe 921 ont créé une œuvre sur les casiers du corridor du 3^e cycle. La phase 2 du projet aura lieu au printemps.
	Course d'automne	Tous les élèves ont bien participé. Ce fut une magnifique journée. Les élèves ont éprouvé beaucoup de plaisir. Beaucoup de parents se sont présentés. Nous avons envoyé l'invitation trop tard aux parents. Nous tenterons de nous réajuster.

	Retraites	Depuis notre dernière rencontre, Claude a pris sa retraite. Ce sera au tour de Madame Francine de prendre sa retraite le 31 octobre prochain.
	Soutien linguistique	Nous avons débuté l'offre de service en soutien linguistique pour nos élèves ayant des besoins.
	Plans d'interventions	Débuteront sous peu.
	Préparation bulletins	La rencontre des bulletins aura lieu le 21 novembre prochain.
	Club de course	10 élèves ont été choisis pour faire

Rapport du Service de garde

17-c)	• Tout va bien. • Le soir, la bibliothèque fait parti des endroits pour les éducatrices pour animer une activité littéraire. • Première journée pizza, tout s'est bien déroulé. • Changement dans les groupes au diner et le soir, davantage équilibré dans le nombre.
-------	---

18	Les travaux du conseil d'établissement :
----	--



18-a)	Projet éducatif	
	PRÉAMBULE	Mme Rioux parle des projets de grande envergure pour développer l'esprit critique et ce qui touche à la culture québécoise et parler français. Il y aura un spectacle de l'histoire de la musique québécoise, des rencontres avec des conseillères pédagogiques en français et mathématique, vocabulaire au quotidien.
	CONSIDÉRANT	Que le projet éducatif doit être adopté par le conseil (LIP, art. 74.).
	EN CONSÉQUENCE	Le conseil est mis au courant des actualisations du projet éducatif.
	Document disponible sur demande.	
18-b)	Activités éducatives	
OD 24-25, 15	PRÉAMBULE	Madame Michaud fait l'énumération des activités éducatives déposées, comme entre autres : • Salon du livre 6^e année • Classe verte 6^e année • Radio-Canada 6^e année • Théâtre à la Salle Pauline-Julien pour tous sauf les 601 car ils vont à Radio-Canada • 3^e année château Ramsay pour l'expo de la Nouvelle-France • Classes adaptés primaire au Bois-de-Liesse.
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 75.0.1 de la LIP, celles-ci doivent être approuvées par le conseil d'établissement
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'APPROUVER	Les activités éducatives nommées ci-dessus pour l'année 2024-2025.
18-c)	Éducation à la sexualité – classes d'accueil	
OD 24-25, 16	PRÉAMBULE	Mme Michaud mentionne que les classes d'accueil n'enseignent pas le programme du CCQ (Culture et citoyenneté québécoise). Cependant, les enseignantes de ces classes doivent enseigner le programme d'éducation à la sexualité selon les grilles ministérielles.
	CONSIDÉRANT	Qu'en vertu de l'article 85. de la LIP, le conseil approuve les services éducatifs dispensés aux élèves,
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil

	D'APPROUVER	Les planifications d'éducation à la sexualité selon les grilles ministérielles de l'accueil telles que présentées.
		Documents disponibles sur demande.
18-d)	Contenus en orientation scolaire et professionnelle	
OD 24-25, 17	PRÉAMBULE	Mme Roy présente les conditions et modalités d'intégration des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) qui est fait au 3 ^e cycle.
	CONSIDÉRANT	Qu'en vertu de l'article 85. de la LIP, le conseil approuve les services éducatifs dispensés aux élèves,
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'APPROUVER	Les conditions et modalités d'intégration des COSP telles que présentées.
		Documents disponibles sur demandes.
18-e)	Budget 2023-2024	
	PRÉAMBULE	Mme Michaud, directrice, n'a pas encore tous les éléments en main pour présenter le budget 2023-2024
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 95 et 96.24 de la LIP, le budget doit être adopté par le conseil d'établissement.
	EN CONSÉQUENCE	Le conseil reporte le point à une prochaine séance.
18-f)	Formation obligatoire – conseil d'établissement	
	PRÉAMBULE	Madame Michaud nous fait le rappel qu'il est nécessaire pour les nouveaux membres de suivre les formations à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
19	Affaires nouvelles :	
09 - a)	PRÉAMBULE	a) Mme Rioux présente le projet douance pour les élèves de 4 ^e -5 ^e -6 ^e année : deux adultes viennent enseigner aux élèves à faire des projets avec des imprimantes 3D. Mme Rioux demande au conseil un montant de 2 500 \$ pour l'achat du matériel.

	CONSIDÉRANT	Qu'une somme de 2 000 \$ a déjà été donnée pour le projet par notre centre de services scolaire; Qu'en vertu de l'article 94 de la LIP, l'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement et que la somme de 2 500 \$ sera déboursé pour cette activité.
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil.
	D'APPROUVER	Le budget pour le projet au cours de l'année 2024-2025.
20	Levée de la séance :	
OD 24-25, 18	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 19h44.
21	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
		M. Acherkiy mentionne que la première rencontre a lieu demain et nous en parlera à la prochaine réunion du conseil.